Une image contenant texte, clipart

Description générée automatiquement

Élection du Conseil de l’AGECA 2023-2024 :

Vous devez voter UNE (1) fois pour chacun des TROIS (3) postes de gouvernance.

Vous devez voter pour UNE (1) personne que vous voulez sur le conseil. Vous pouvez voter pour la même personne dans chacune des catégories.

Il est également possible de s’abstenir dans toutes les catégories en noircissant la case : Abstention.

La période de vote s’échelonne du 10 au 12 Mai 2023.

**Élections aux postes de gouvernances :** *UN (1) vote par poste.*

**Élection à la Présidence :**

Cybill Bou-Nassif : É. Sciences Humaines:

Gabriella Alayo Nadeau : É. en Gestion des affaires :

Abstention :

**Élection à la Vice-Présidence :**

Sarah Pellizarri Brassard : É. Soins préhospitaliers d’urgence :

Lou-Félix Roy-Lachapelle :É. Sciences Humaines:

Christopher Zéphyr :É. Techniques juridiques :

Abstention :

**Élection au Secrétariat général :**

Max Berton-Wells Fleurentin : É. Techniques juridiques :

Abstention :

**Élection sur le conseil de l’AGECA :** *Voter pour UNE (1) personne*

Anna-Gabriella Noel : É. Techniques juridiques :

Cybill Bou-Nassif : É. Sciences Humaines:

Christopher Zéphyr : É. Techniques juridiques :

Gabriella Alayo Nadeau : É. Gestion des affaires :

Lou-Félix Roy-Lachapelle : É Sciences humaines:

Max Wells Berton Fleurentin : É. Techniques juridiques :

Orlane Boucher : É. Gestion des affaires :

Ritch Dirény Doresca : É. Techniques de comptabilité et de gestion :

Sarah Pellizarri Brassard : É. Soins préhospitaliers d’urgence :

Abstention :